

La mission parlementaire française rend son rapport aujourd'hui La part de l'ombre au Rwanda

Le dossier doit éclaircir l'action de l'Élysée et de l'armée pendant le génocide.

Dans un pays où l'action extérieure, au service de la « grandeur » de la France, a longtemps relevé du pouvoir régalien de l'exécutif, où le secret d'Etat était la règle et la transparence l'exception, où la politique africaine a été la chasse gardée de l'Élysée, le Parlement veut aujourd'hui ouvrir une brèche. Cet après-midi, au terme de neuf mois d'investigation, la mission d'information parlementaire sur le Rwanda doit rendre public son rapport final. Une question domine toutes les autres : quelle est la responsabilité de la France dans l'avènement du troisième génocide du siècle qui, entre avril et juillet 1994, a coûté la vie à quelque 800 000 Rwandais tutsis ? La mission a auditionné

800 000

Tutsis
ont été victimes
du génocide
rwandais
entre avril
et juillet 1994.

engagé au sujet de leur publication. En mars, l'Élysée et Matignon avaient été d'accord pour préserver la confidentialité des dépositions à huis clos. Cet été, le Premier ministre en personne a rappelé cette « règle du jeu » au président de la mission, Paul Quilès. Or, à la rentrée, un conseiller à Matignon a dit aux représentants de Médecins sans frontières (MSF) et d'autres ONG ayant réclamé « la vérité sur le Rwanda » dans une pétition que rien ne s'opposait à une « transparence totale ». Saisissant la balle au bond, Paul Quilès a fait entériner ce principe par un vote de la mission, à une faible majorité. L'armée en a été « traumatisée ». Finalement, un compromis a été trouvé, consistant à laisser à chaque fonctionnaire d'Etat, civil ou militaire, le choix individuel de rendre public son témoignage. Plus de 60 % des auditionnés à huis clos ont accepté que leur déposition soit annexée au rapport. « Ceux qui l'ont refusé n'en trouvent pas moins les informations qu'ils ont données dans le rapport, a indiqué une source proche de la mission. Sans guillemets, évidemment. »

Indépendance. Après le judiciaire, le pouvoir législatif se lance à son tour à l'assaut de

de leur indépendance d'esprit en démêlant les fils de l'écheveau rwandais. Ils seront jugés par rapport à leur capacité à répondre à des interrogations qui, cinq ans après le génocide au Rwanda, ont provoqué un vaste mouvement d'opinion, des états d'âme sans précédent depuis la guerre d'Algérie. Jusqu'où est allé le soutien à l'ancien régime de Kigali, la compromission avec les têtes pensantes et les bras armés d'un crime contre l'humanité ?

Responsabilité. Y a-t-il eu une politique officielle ou des « réseaux » ont-ils tissé la trame d'une diplomatie parallèle ? Dans ce contexte, le nom du capitaine Paul Barril, ex-gendarme du GIGN, a été souvent cité. Enfin, l'armée française est-elle allée au-delà des instructions politiques en s'engageant directement dans les combats ou, pire encore, en instruisant des miliciens hutus ? Pris au piège de la substitution, des soldats français ont-ils procédé à des interrogatoires de prisonniers de guerre, à des contrôles d'identité dans un pays où l'appartenance ethnique devait s'afficher ?

Une attention particulière se portera sur les livraisons d'armes françaises après l'imposition d'un embargo par les Nations unies, le 8 avril 1994. Etienne de l'Élysée



Agathe Habyarimana, le 6 avril 1994, a assisté à l'explosion de l'avion dans laquelle a péri son mari.

La veuve du président rwandais assassiné se dit prête à comparaître devant le Tribunal pénal international.

tiques, des comptes rendus de réunions interministérielles, des messages d'attachés de défense, des documents confidentiels déclassifiés...

Transparence. Nombre d'auditions ayant eu lieu à huis clos, en particulier celles des militaires, un bras de fer s'est

lançé à son tour à l'assaut de l'exécutif, longtemps tout-puissant en France. Mais, pour modifier l'équilibre des institutions et, notamment, pour obtenir un droit de regard sur la politique extérieure, les parlementaires devront faire la preuve de leur compétence et

1994. L'attentat ayant coûté la vie au général-président Juvénal Habyarimana, deux jours auparavant, demeure un sujet de spéculations, y compris quant à une éventuelle implication française ●

S. Sm.

«La vérité ne me fait pas peur»

Elle n'est pas recherchée par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) mais elle ne veut même pas dire dans quel pays elle réside. Agathe Habyarimana, la veuve du président rwandais assassiné le 6 avril 1994, aurait été à la tête d'une camarilla extrémiste, responsable de massacres ethniques sous l'ancien régime, voire de l'attentat contre l'avion présidentiel, l'événement déclencheur du génocide des Tutsis. Mauvais esprit d'un chef d'Etat sous influence, elle aurait dirigé les escadrons de la mort de la présidence. Dans la première interview qu'elle a accordée depuis cinq ans, Agathe Habyarimana, 56 ans, s'en défend. A *Libération*, qui l'a rencontrée, elle dit être prête à comparaître devant le TPR.

Quel est votre souvenir du 6 avril 1994, le jour où l'avion de votre mari a été abattu ?

On attendait tous le retour de mon mari (*d'Arusha, où il participait à une négociation pour le retour à la paix au Rwanda, ndlr*). Enfin, à 20 heures passées, j'ai entendu le bruit d'un avion. J'étais avec ma fille aînée, Jeanne. Tout de suite après, j'ai entendu une forte détonation. Ensuite, deux détonations plus rapprochées ont suivi... Là, on n'entendait plus du tout l'avion. J'ai eu

peur. Nous nous sommes précipités dehors. On a vu des éclats de lumière dans le ciel.

Saviez-vous d'emblée que c'était l'avion de votre mari ?

Non, pas tout de suite. Jean-Luc est allé avec les militaires rechercher et identifier

les corps. Nous les avons ramenés dans notre salon, enveloppés dans des couvertures. Pendant trois jours, je n'ai pas quitté cette chaise ardente improvisée. Dans la nuit, en raison des tirs persistants, Jeanne a appelé l'ambassadeur de France pour lui demander notre évacuation. Jusqu'à notre évacuation par l'armée française, le 9 avril, je n'ai parlé à aucune autorité du pays, ni civile ni militaire.

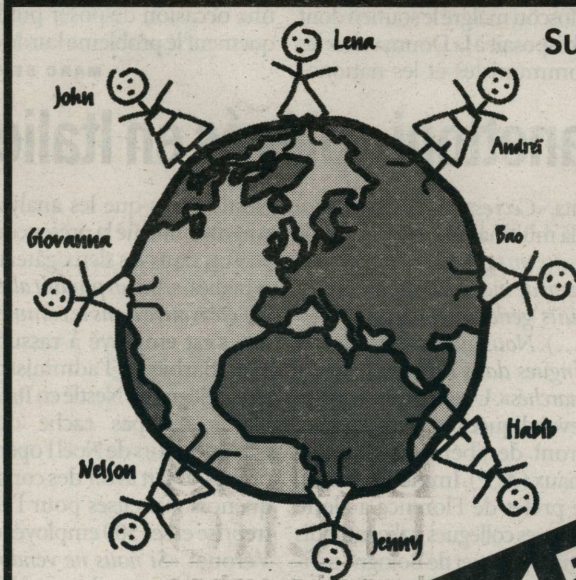
Vous êtes accusée d'avoir été complice des extrémistes hutus qui auraient abattu l'avion...

Mais c'est monstrueux! Dans ma vie, je n'ai connu qu'un seul homme à qui j'ai donné huit enfants.

Ceux qui ont tué le Président veulent me salir ou me pousser à la folie. A mon sujet, on a tout dit, sans jamais me donner un droit de réponse. Depuis toutes ces années, j'ai prié pour ne pas perdre la raison. De notre côté, nous avons tout essayé pour qu'il y ait une enquête sur l'attentat. Parce que ceux qui ont

Agathe Habyarimana se défend d'avoir collaboré à l'attentat qui a coûté la vie à son époux en 1994. Elle sort d'un silence de cinq ans.

EN DIRECT DE LA TERRE



Sur minitel, connectez vous à l'IRC, la messagerie en direct d'internet.

Plus de six mille connectés en permanence du monde entier.

3615 WORLD

SNPC 1,29 F la minute

commis cet attentat sont responsables de la tragédie rwandaise. Elle n'aurait pas eu lieu si mon mari n'avait pas été assassiné. J'ai demandé au capitaine Paul Barril de faire des recherches quand, ici à Paris, il m'a proposé son aide. Mais nous n'avons pas eu gain de cause. Le nouveau régime à Kigali ne voulait pas d'une enquête, et ni l'ONU ni la France ne lui ont imposé la recherche de la vérité. C'est seulement en 1998, à la demande des veuves des pilotes, que le juge Bruguière a ouvert une instruction sur cet acte terroriste.

Via Bangui, l'armée française a évacué votre famille à Paris. Comment y étiez-vous accueillie?

C'est seulement en arrivant à Paris que nous avons appris ce qui se passait au pays. Mais on n'a pas compris l'ampleur des tueries. Avec Jeanne et ma sœur, j'ai été reçue à l'Elysée par Danièle Mitterrand. Son organisation, France-Liberté, envisageait d'organiser des soirées de collecte pour le Rwanda. Je me souviens de lui avoir apporté un journal qui parlait de

«On a tellement inventé d'histoires pour me diaboliser que je ne sais plus comment les démentir.»

Agathe Habyarimana

nos soi-disant relations familiales. Elle en était tout aussi scandalisée que moi.

Parce que votre fils, Jean-Pierre, n'était pas un «copain» de Jean-Christophe Mitterrand?

C'est de la propagande qui vise à nous discréditer, nous et les Mitterrand. Jean-Pierre a vu Jean-Christophe Mitterrand une seule fois dans sa vie, lors d'une réception officielle. C'est tout! Ils ne se sont jamais fréquentés. Ils ne se seraient même pas reconnus en se croisant dans la rue. D'ailleurs, cette année, quand le fils Mitterrand a été entendu par la mission parlementaire, il ne savait même pas que Jean-Pierre était décédé depuis un an...

Vous êtes accusée d'avoir été à la tête des escadrons de la mort de la présidence, le «réseau Zéro», et d'un pouvoir clanique occulte, akazu. Qu'en dites-vous?

Moi, ça me dépasse... On a tellement inventé d'histoires pour me diaboliser que je ne sais plus comment les démentir. Pour ce qui est des soi-disant escadrons de la mort de la présidence: le seul témoin qui cherche à m'impliquer dans ce prétendu «réseau Zéro», Janvier Afrika, je ne l'ai jamais vu. A plus forte raison, je n'ai jamais participé à des réunions clandestines avec lui. Ensuite, pour ce qui est de l'*akazu*, qui veut dire la «petite maison»: il faut se souvenir qu'au départ, c'était un terme employé par l'opposition pour dire que le Président n'avait plus d'audience dans le pays. Plus tard seulement le mot a désigné la belle-famille du Président. Qui peut croire que mes parents dirigeaient le pays? J'ai un frère, qui était préfet de Ruhengeri, et deux cousins, dont l'un était le secrétaire particulier de mon mari et l'autre d'abord cadre à la Banque nationale, puis homme d'affaires. Mais c'est le Président, mon mari, qui gouvernait le Rwanda. Quant à moi, je n'ai jamais fait de politique. On nous a jalosés, on a prétendu que je me mêlais des décisions. C'est faux!

Le cas échéant, seriez-vous prête à comparaître devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda?

Oui, je suis prête, j'ai la conscience tranquille. Il faut en finir avec tous ces procès d'intention, ce lynchage médiatique. Que mes détracteurs apportent les preuves de ce qu'ils affirment. Moi, je peux répondre à toutes les questions. Je n'ai rien à cacher. S'il y a une instance équitable pour établir ce qui s'est réellement passé, je collaborerai pleinement. La vérité ne me fait pas peur ●

Recueilli par STEPHEN SMITH